

Les dispositifs régionaux



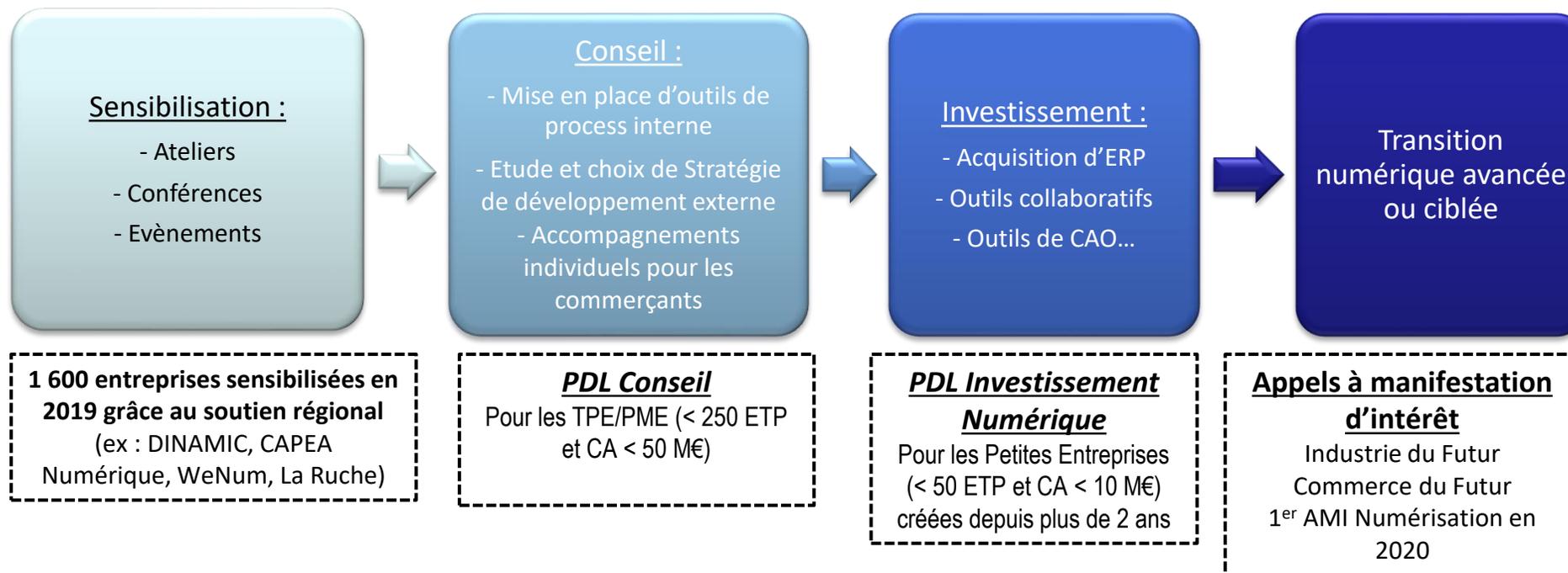
Laurent Prétrot

Conseiller Régional Pays de la Loire
Vice-président de la commission Economie,
en charge du numérique
@LPretrot



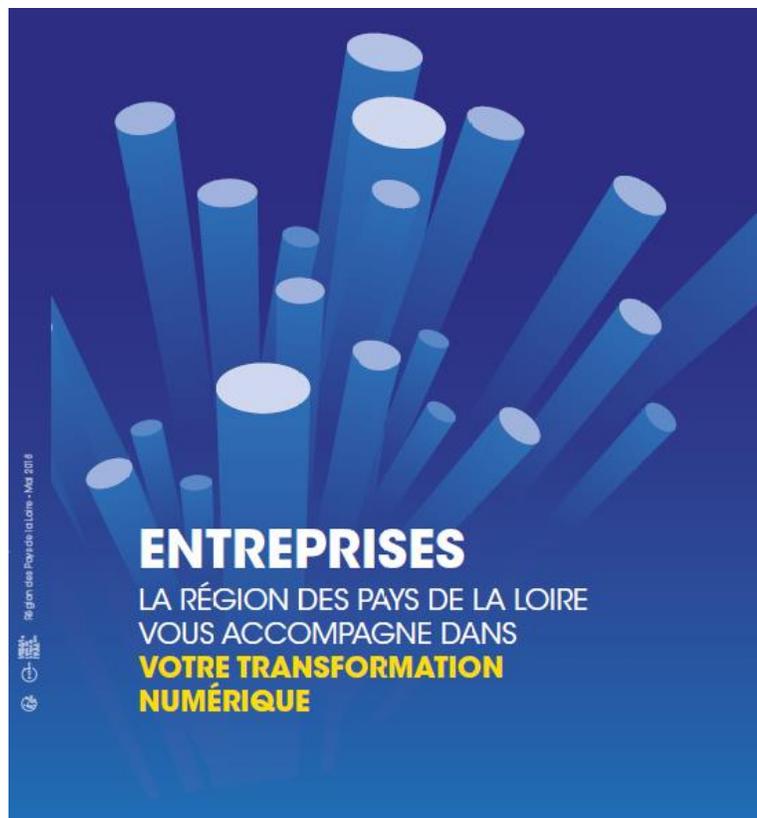
Les aides régionales à la numérisation des entreprises

LE PARCOURS DE DIGITALISATION DE L'ENTREPRISE



Les dispositifs régionaux

Pays de la Loire Conseil « usage numérique »



- Pour les Petites et Moyennes Entreprises (< 250 ETP et CA < 50 M€)
- Un dispositif visant à co-financer une prestation de conseil / audit autour de la thématique du numérique, en amont de la décision d'investissement
- Subvention jusqu'à 15 000 € d'aide (50% des investissements retenus éligibles).

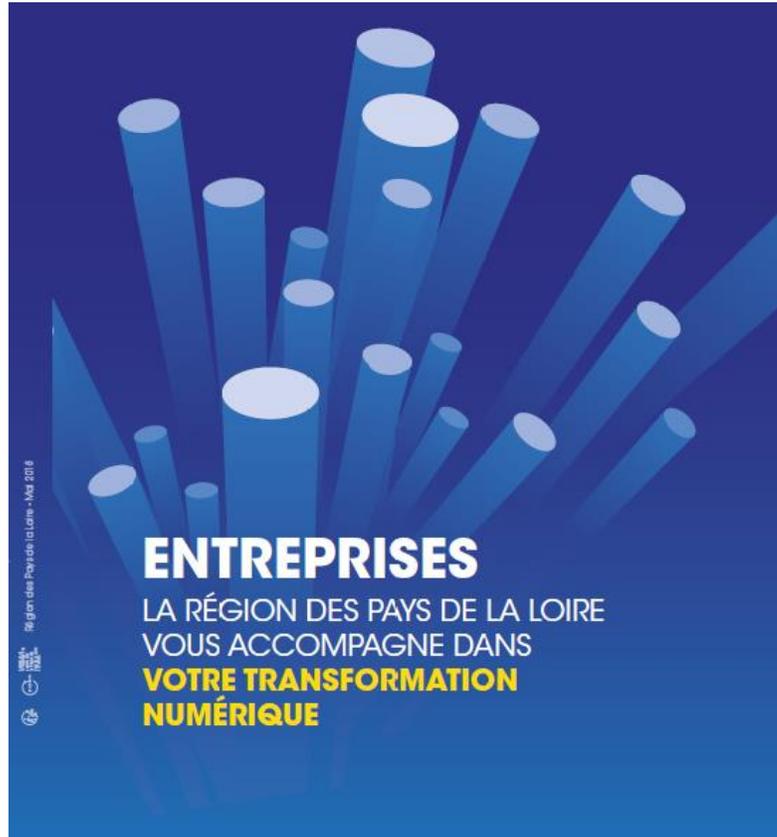
**102 entreprises accompagnées pour un
montant d'aide de 801 226 €**

l'esprit grand ouvert



Région
PAYS DE LA LOIRE

Pays de la Loire Investissement Numérique



- Pour les Petites Entreprises (< 50 ETP et CA < 10 M€)
- Un dispositif orienté vers les solutions numériques à forte valeur ajoutée
- Un dispositif adossé aux investissements immatériels (logiciel, formation, paramétrage, installation, maintenance...)
- Subvention jusqu'à 15 000 € d'aide (50% des investissements retenus éligibles)

619 entreprises accompagnées pour un montant d'aide de 6 219 548 M€

AMI Industrie du Futur



- Un programme incitatif de **modernisation du process** de production, individualisé, particulièrement destiné aux **PME exerçant une activité principale de production**
- Un large panel de projets éligibles : automatisation – organisation industrielle – optimisation des consommations - traçabilité et qualité produit....
- Dont la numérisation : technologies immersives (réalité virtuelle et augmentée), digitalisation 3D, gestion des données (block chain, big data), intelligence artificielle, Internet des objets
- Un soutien régional décliné en trois volets :
 - ✓ **Faisabilité – Diagnostic (volet 1)** : subvention jusqu'à 80 % du montant HT d'un conseil externe (plafonnée à 23 000 €)
 - ✓ **Expérimentation - Preuve du concept (volet 2)** : Prêt à taux nul (et/ou subvention dans certains cas) jusque 40 000 €
 - ✓ **Déploiement Opérationnel (volet 3)** : Prêt (couplé dans certains cas à une subvention) jusqu'à 400 000€ en complément de financements privés

AMI Commerce du Futur



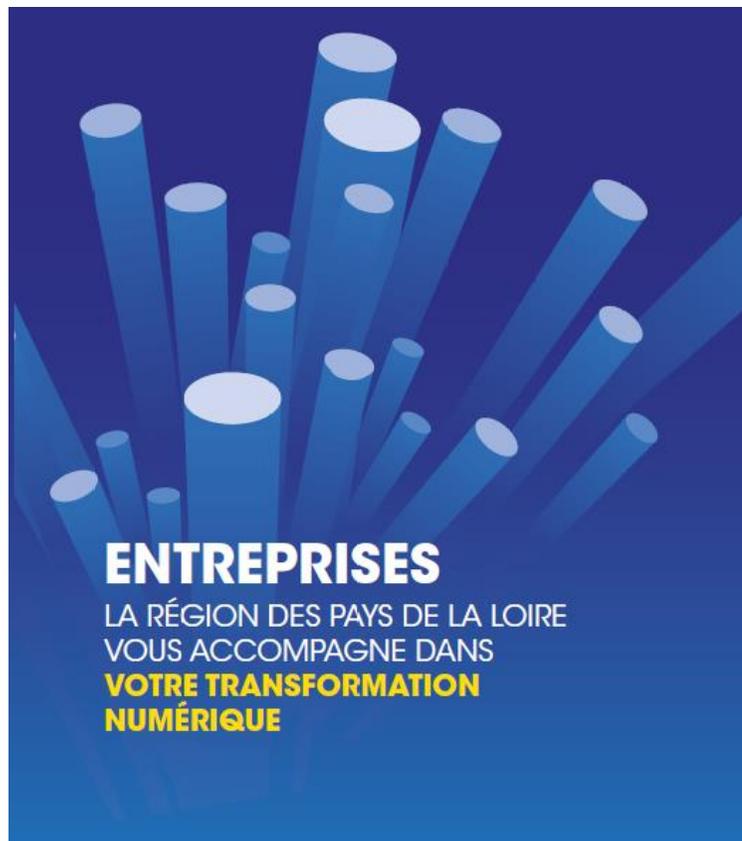
Objectif : Encourager la mise en place d'initiatives innovantes en matière de commerce

Les bénéficiaires : entreprises exerçant une activité commerciale, artisanale ou technologique (PME), unions artisanales ou commerciales, fédérations professionnelles, collectivités territoriales et établissements publics.

Les projets éligibles : projets innovants (valeur technologique de l'innovation, nouveaux services offerts aux consommateurs et nouvelles fonctionnalités pour les commerçants, capacité à créer du flux à travers de nouvelles pratiques commerciales (magasin et en ligne)).



AMI Numérisation des entreprises



Objectifs : désigner des opérateurs qui auront pour mission :

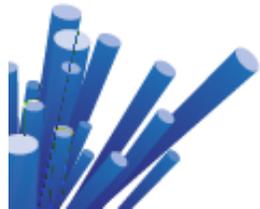
- de **contribuer à la sensibilisation des entreprises** régionales à la transformation numérique et ainsi développer leur compétitivité,
- **d'impulser des projets de numérisation** et de développer des synergies avec les acteurs de la filière numérique afin de leur assurer de nouveaux relais de croissance,
- d'assurer une **diffusion et un accès aux actions sur l'ensemble du territoire.**

l'esprit grand ouvert



Vos contacts à retenir :

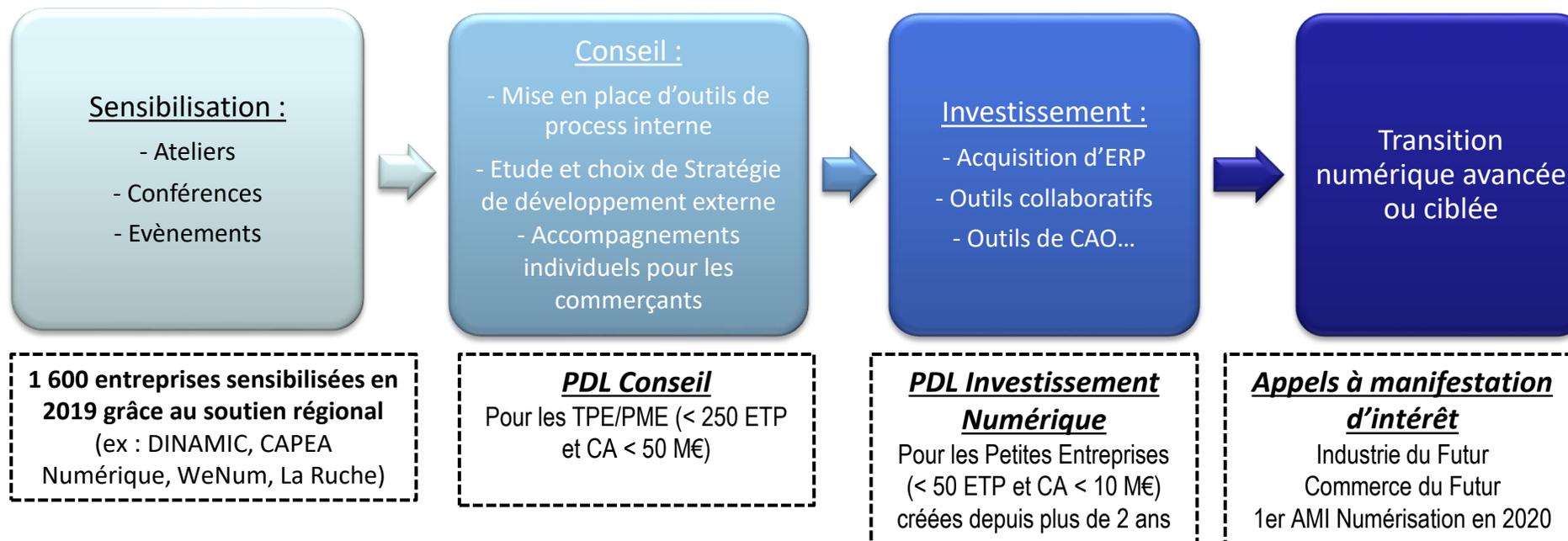
- Un site internet :
entreprisespaysdelaloire.fr
- Les développeurs économiques des territoires :
<https://www.solutions-developpement-paysdelaloire.fr/contact/>
- Pour PDL Conseil Numérique / PDL Investissement Numérique / AMI numérisation :
Le pôle Croissance bleue et numérique à la Région : 02 28 20 56 70 / numerique@paysdelaloire.fr
- Pour l'AMI Industrie du futur :
Le pôle industrie à la Région : 02 28 20 56 70 / industriedufutur@paysdelaloire.fr
- Pour l'AMI Commerce du futur :
Le pôle artisanat-commerce : artisanat-commerce@paysdelaloire.fr



l'esprit grand ouvert



LE PARCOURS DE DIGITALISATION DE L'ENTREPRISE



L'utilisation des aides

Les aides les plus demandées
Les thématiques peu sollicitées

Hélène Massot

Chargée de programme numérisation des entreprises



Les aides les plus demandées

- Selon les dirigeants, le numérique est un levier pour :
 - Gagner du temps
 - Gérer les activités à partir d'un seul et même endroit
 - Diminuer charges et coûts
 - Fidéliser ses clients

60% des demandes concernent :
ERP / CRM / CAO / Production

Objectif : un retour sur investissement visible et rapide

Les thématiques peu sollicitées

- Dans ce contexte de crise, les entreprises ont dû :
 - Evoluer dans un environnement imprévisible
 - Être agile
 - S'adapter au changement

Le e-commerce

Les outils collaboratifs

La cybersécurité